

TEXTE 6 :

Socrate a été condamné à mort par le Tribunal d'Athènes. Un de ses amis, riche, lui rend visite en prison où Socrate attend son exécution, pour le convaincre de s'évader.

CRITON : [...] car on ne demande pas beaucoup d'argent pour te tirer d'ici et te mettre en sûreté; et puis ne vois-tu pas que ces délateurs sont à bon marché, et ne nous coûteront pas grand chose. Ma fortune est à toi; elle suffira, je pense; et si, par intérêt pour moi, tu ne crois pas devoir en faire usage, il a ici des étrangers qui mettent la leur à ta disposition. Un deux, Simmias de Thèbes, a apporté pour cela l'argent nécessaire; Cébès. et beaucoup d'autres te font les mêmes offres. Ainsi, je te le répète, que ces craintes ne t'empêchent pas de pourvoir à ta sûreté; et quant à ce que tu disais devant le tribunal; que si tu, sortais d'ici, tu ne saurais que devenir, que cela ne t'embarrasse point. Partout où tu iras tu seras aimé. Si tu veux aller en Thessalie, j'y ai des hôtes qui sauront t'apprécier, et qui te procureront un asile où tu seras à l'abri de toute inquiétude. Je te dirai plus, Socrate; il me semble que ce n'est pas une action juste; que de te livrer toi-même, quand tu peux te sauver, et de travailler, de tes propres mains, au succès de la trame ourdie par tes mortels ennemis. Ajoute à cela que tu trahis tes enfants; que tu vas les abandonner, quand tu peux les nourrir et les élever; que tu les livres, autant qu'il est en toi à la merci du sort, et aux maux qui sont le partage des orphelins: Il fallait ou ne pas avoir d'enfants, ou suivre leur destinée, et prendre la peine de les nourrir à de les élever. Mais, à te dire ce que je pense, tu as choisi le parti du plus faible des hommes, tandis que tu devais choisir celui d'un homme de cœur, toi surtout qui fait profession d'avoir cultivé la vertu pendant toute ta vie. Aussi, je rougis pour toi et pour nous, qui sommes tes amis; j'ai grand peur que tout ceci ne paraisse un effet de notre lâcheté [...]

SOCRATE : Mon cher Criton, on ne saurait trop estimer ta sollicitude, si elle s'accorde avec la justice; autrement, plus elle est vive, et plus elle est fâcheuse.. Il faut donc examiner si le devoir permet de faire ce que tu me proposes; ou non; car ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pour principe, de n'écouter en moi d'autre voix que celle de la raison. Les principes que j'ai professés toute ma vie, je ne puis les abandonner parce qu'un malheur m'arrive : je les vois toujours du même oeil; ils me paraissent aussi puissants, aussi respectables qu'auparavant; et si tu n'en as pas de meilleurs à leur substituer, sache bien que tu ne m'ébranleras pas, quand la multitude irritée pour ni m'épouvanter comme un enfant, me présenterait des images plus affreuses encore que celles dont elle m'environne, les fers, la misère, la mort. Comment donc faire cet examen : d'une manière convenable ? En reprenant ce que tu viens de dire sur l'opinion,, en nous demandant à nous-mêmes si nous avons raison ou non de dire si souvent qu'il y a des opinions auxquelles il faut avoir égard, d'autres qu'il faut dédaigner ; ou faisons nous bien de parler ainsi avant que je fusse condamné à mort, et tout-à-coup avons-nous découvert que nous ne parlions que pour parler, et par pur badinage? Je désire donc examiner avec toi, Criton si nos principes d'alors me sembleront changés, avec ma situation, ou s'ils me paraîtront toujours, les mêmes; s'il y faut renoncer, ou y conformer nos actions

SOCRATE : Le principe, que l'important n'est pas de vivre , mais de bien vivre, est-il changé, ou subsiste-t-il?

CRITON : Il subsiste.

SOCRATE : Et celui-ci, que bien vivre, c'est vivre selon les lois de l'honnêteté et de la justice, subsiste-t-il aussi?

CRITON : Sans doute.

SOCRATE : D'après ces principes, dont nous convenons tous deux, il faut examiner s'il est juste ou non d'essayer de sortir d'ici sans l'aveu des Athéniens: si ce projet nous paraît juste, tentons-le; sinon, il y faut renoncer; car pour toutes ces considérations que tu m'allègues, d'argent, de réputation, de famille, prends garde que ce soient là des considérations de ce peuple qui vous tue sans difficulté, et ensuite, s'il le pouvait, vous rappellerait à la vie avec aussi peu de raison. Songe que, selon les principes que nous avons établis, tout ce que nous avons à examiner, c'est, comme nous venons de le dire, si, en donnant de l'argent à ceux qui me tireront d'ici, et en contractant envers eux des obligations, nous nous conduirons suivant la justice, ou si, eux et nous, nous agissons injustement; et qu'alors, si nous trouvons que la justice s'oppose à notre démarche, il n'y a plus à raisonner, il faut rester ici, mourir, souffrir tout, plutôt que de commettre une injustice.

CRITON : On ne peut mieux dire, Socrate; voyons ce que nous avons à faire.

SOCRATE : Examinons-le ensemble, mon ami; et si tu as quelque chose à objecter lorsque je parlerai, fais-le: je suis prêt à me rendre à tes raisons; sinon, cesse enfin, je te prie, de me presser de sortir d'ici malgré les Athéniens; car je serai ravi que tu me persuades de le faire, mais je. n'entends pas y être, forcé. Vois donc si tu seras satisfait de la manière dont je vais commencer cet examen, et ne me réponds que d'après ta conviction la plus intime.

[...] Admettons-nous qu'il ne faut jamais commettre volontairement une injustice? Ou l'injustice est- elle bonne dans certains cas, et mauvaise dans d'autres? ou n'est-elle légitime dans aucune circonstance,

comme nous en sommes convenus autrefois, et il n'y a pas longtemps encore ? [...]N'est-il pas vrai comme nous le disions alors, que, soit que la foule en convienne ou non, qu'un sort plus rigoureux ou plus doux nous attende, cependant l'injustice en elle-même est toujours un mal? Admettons-nous ce principe, ou faut-il le rejeter?

CRITON : Nous l'admettons.

SOCRATE : C'est donc un devoir absolu de n'être jamais injuste ?

CRITON : Sans doute.

SOCRATE : Si c'est un devoir absolu de n'être jamais injuste, c'est donc aussi un devoir de ne l'être jamais même envers celui qui l'a été à notre égard, quoi qu'en dise le vulgaire?

CRITON : C'est bien mon avis.

SOCRATE : Mais quoi! est-il permis de faire du mal à quelqu'un, ou ne l'est-il pas?

CRITON : Non, assurément, Socrate.

SOCRATE : Mais, enfin, rendre le mal pour le mal, est-il juste comme le veut le peuple, ou injuste?

CRITON : Tout à fait injuste.

SOCRATE : Car faire du mal, ou être injuste, c'est la même chose. [...]

Je poursuis, ou plutôt je te demande : Un homme qui a promis une chose juste doit-il la tenir, ou y, manquer?

CRITON : Il doit la tenir.

SOCRATE : Cela posé, examinons maintenant cette question: En sortant d'ici sans le consentement des Athéniens, ne ferons-nous point de mal à quelqu'un, et à ceux-là précisément qui le méritent le moins?

Tiendrons-nous la promesse que nous avons faite, la croyant juste, ou y manquerons-nous ?

CRITON : Je ne saurais répondre à cette question, Socrate; car je ne l'entends point.

SOCRATE : Voyons si de cette façon tu l'entendras mieux. Au moment de nous enfuir, ou comme il te plaira d'appeler notre sortie, si les Lois et la République elle-même venaient se présenter devant nous et nous disaient : « Socrate, que vas-tu faire? L'action que tu prépares ne tend-elle pas à renverser, autant qu'il est en toi, et nous et l'état tout entier? car, quel état peut subsister, ou les jugements rendus n'ont aucune force, et sont foulés aux pieds, par les particuliers? » que pourrions-nous répondre, Criton; à ce reproche à beaucoup d'autres semblables qu'on pourrait nous faire? car que n'aurait-on pas à dire, et surtout un orateur, sur cette infraction à la loi, qui ordonne que les jugements rendus seront exécutés?

Répondrons-nous que la République nous a fait injustice, et qu'elle n'a pas bien jugé? Est-ce là ce que nous répondrons?

CRITON : Oui, sans doute, Socrate, nous le dirons.

SOCRATE : Et les lois que diront-elles? « Socrate, est-ce de cela que nous sommes convenus ensemble, ou de te soumettre aux jugements rendus par la république? » Et si nous paraissions surpris de ce langage, elles nous diraient peut-être : « Ne t'étonne pas, Socrate; mais répond-nous puisque tu as coutume de procéder par questions et par réponses. Dis; quel sujet de plaintes as-tu donc contre nous et la République, pour entreprendre de nous détruire? N'est-ce pas nous à qui d'abord tu dois la vie? N'est-ce pas sous nos auspices que ton père prit pour compagne celle qui t'a donné le jour? Parle; sont-ce les lois relatives aux mariages qui te paraissent mauvaises? - Non pas, diriais-je. - Ou celles qui président à l'éducation, et suivant lesquelles tu as été élevé toi-même? ont-elles mal fait de prescrire à ton père de t'instruire dans les exercices de l'esprit et dans ceux du corps? - Elles ont très bien fait. -Eh bien ! si tu nous dois la naissance et l'éducation, peux-tu nier que tu sois notre enfant et notre serviteur, toi et ceux dont tu descends? Et s'il en est ainsi, crois-tu avoir des droits égaux aux nôtres, et qu'il te soit permis de nous rendre tout ce que nous pourrions te faire souffrir? Eh quoi! à l'égard d'un père; où d'un maître si tu en avais un, tu n'aurais pas le droit de lui faire ce qu'il te ferait; de lui tenir des discours offensants, s'il t'injurait; de le frapper, s'il te frappait, ni rien de semblable; et tu aurais ce droit envers les lois et la patrie ! et si nous avons prononcé ta mort, croyant qu'elle est juste, tu entreprendrais de nous détruire! et, en agissant ainsi, tu croiras bien faire, toi qui as réellement consacré ta vie à l'étude de la vertu! Ou ta sagesse va-t-elle jusqu'à ne pas savoir que la patrie a plus droit à nos respects et à nos hommages, qu'elle est et plus auguste et plus sainte devant les dieux et les hommes sages, qu'un père, qu'une mère et tous les aïeux; qu'il faut respecter la patrie dans sa colère, avoir pour elle plus de soumission et d'égards, que pour un père, la ramener par la persuasion: Ou obéir à ses ordres, souffrir, sans murmurer, tout ce qu'elle commande de souffrir! fût-ce, d'être battu, ou chargé, de chaînes; que, si elle nous envoie à la guerre pour y être blessés ou tués, il, faut, y aller; que le devoir est là; et qu'il n'est permis ni, de reculer, ni de lâcher pied, ni de quitter son poste; que, sur le champ de bataille, et devant le tribunal : et partout, il faut faire ce que veut la république, ou employer auprès d'elle les moyens de persuasion que la loi accorde ; qu'enfin si c'est une impiété de faire violence à un père et à une mère c'en est une bien plus grande de faire violence à la patrie? » Que répondrons-nous à cela, Criton? Reconnaitrons-nous que les Lois disent la vérité ?

PLATON, Criton, 45a –51c, trad. par V. Cousin.